

Les métiers d'art et la culture : un investissement dans un avenir fondé sur l'entrepreneuriat, l'équité et le bien-être commun

Soumission écrite dans le cadre des consultations prébudgétaires tenues avant le dépôt du budget fédéral 2021

Recommandations:

- 1. Prolonger et adapter l'assurance-emploi et la PCU, y compris la mise sur pied d'un programme de revenu de base garanti permettant de garantir des conditions de vie plus équitables à tous ceux aux prises avec une instabilité financière.
- 2. Adapter les critères de la SSUC pour que les dons et les recettes de financement des organismes sans but lucratif et de bienfaisance puissent être définis comme « optionnel » dans le calcul de leur chiffre d'affaires.
- 3. Accroitre le financement du programme de stage et de mentorat *Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine* au sein du système de financement d'Emploi et Développement social Canada.
- 4. S'attaquer au racisme systémique dans le financement des arts en allouant des fonds aux organismes artistiques et communautaires à la fois autochtones, pour personnes racisées, sourdes, malentendantes ou atteintes d'un handicap, ce qui permettra d'accroitre le financement temporaire, continu, opérationnel et de projets de ces organismes.
- 5. Investir dans la création numérique et de technologies innovatrices afin de procurer aux artistes une stabilité financière.

À Propos de la CCF/FCMA:

La Canadian Crafts Federation / Fédération canadienne des métiers d'art (CCF/FCMA) est un organisme national au service des arts qui a pour mandat l'avancement des métiers d'art professionnels au Canada. Son réseau national composé d'organisations membres qui œuvrent dans les métiers d'art constitue sa principale force; ce réseau est composé de tous les conseils des métiers d'art territoriaux et provinciaux ainsi que de galeries, de guildes, d'établissements d'enseignement, etc.

Le secteur des métiers d'art canadien se porte très bien; il est fort de plus de 5 500 artistes qui ont une pratique active et sont membres de notre organisme ainsi que plusieurs autres qui travaillent de façon autonome un peu partout au pays. Les recommandations énumérées ci-dessous influeront directement et indirectement sur la capacité de ces artistes à réussir dans ce secteur, à la fois dans le contexte actuel, qui demeure fort imprévisible en raison de la pandémie de la COVID-19, et à l'avenir, au fur et à mesure que les structures économiques, sociales et culturelles sont réexaminées, renouvelées et repensées et que la société reprend ses activités.

Les métiers d'art, en contexte

Le secteur des métiers d'art est l'un des principaux contributeurs à l'économie culturelle et est unique du fait qu'il touche à plusieurs autres disciplines, y compris la sphère culturelle ainsi que le secteur manufacturier, de la conception et du design, de l'éducation, du tourisme, du bien-être, etc. La majorité des artistes professionnels des métiers d'art au Canada sont travailleurs autonomes propriétaires de petites entreprises et créent de l'emploi pour les autres et pour eux-mêmes. Un secteur des métiers d'art

dynamique œuvre à la fois dans le cadre de marchés en personne ainsi que sur les marchés virtuels attirant un public international, interprovincial et en ligne. Aujourd'hui, l'entretien des échanges culturels est fondamental au PIB culturel ainsi que pour les 666 500 Canadiens qui étaient à l'emploi dans le secteur des arts avant la pandémie. Investir dans ce secteur permettra de déployer une programmation et une production culturelle dans un contexte sécuritaire ce qui augmenterait non seulement la participation du public, mais aussi les dépenses dans le secteur culturel.

Recommandation 1:

Nous remercions l'administration fédérale d'avoir rapidement mis sur pied la PCU et la SSUC ce qui a permis de venir en aide aux personnes, aux entreprises, aux sociétés et aux organismes qui ont été les premiers à subir les contres-coups de la COVID-19. Grâce à ces actions, des millions de Canadiens ont eu accès à du soutien de base immédiat et ont ainsi pu éviter de sombrer dans l'endettement et la pauvreté. Tenant compte de l'annonce du 31 juillet dernier qui stipule que la PCU prendra fin en septembre 2020, il est indispensable que le gouvernement fédéral élabore un nouveau programme de revenu de base garanti afin de renouveler les divers programmes de soutien existants et d'instaurer un système plus moderne et efficace répondant aux exigences du XXI^e siècle. Des études sur le revenu de base garanti et des rapports appuyant la mise en place d'un tel programme ont été réalisés, entre autres, par le Réseau canadien pour le revenu garanti, la fondation Metcalf et le Centre canadien de politiques alternatives.

Transformer la PCU en programme de revenu de base garanti serait une façon efficace de garantir un avenir stable - adapté à la nature changeante du marché de l'emploi - à tous les Canadiens, y compris ceux qui œuvrent dans les arts, les travailleurs précaires, à la pige ainsi que les employés indépendants et les travailleurs à la demande (de l'économie des petits boulots) de tous les secteurs. Le pourcentage de Canadiens qui travaillent au sein de l'économie des petits boulots est passé de 5,5 % à 8,2 % entre 2005 et 2016. La proportion de femmes qui travaillent au sein de cette économie est encore plus grande et s'élève à 9,1 %. Le revenu annuel d'un travailleur typique de petits boulots est très bas; en 2016, le revenu médian net obtenu en réalisant des petits boulots plafonnait à tout juste 4 303 \$. Les personnes qui travaillent principalement dans les arts et dans les secteurs du divertissement et de la récréation sont quatre fois plus susceptibles d'être des travailleurs à petits boulots. En raison de la COVID-19, ceux qui œuvrent dans les arts et la culture s'attendent à réaliser des pertes équivalentes à 83 % de leur revenu annuel moyen de 2019 provenant de leur pratique culturelle. Il est du devoir de l'État fédéral de protéger les travailleurs des arts et de la culture ainsi que du secteur culturel dans son ensemble, un secteur évalué à 53,1 milliards de dollars et qui représentait 3,6 % des emplois de l'économie canadienne en 2017.

¹ <u>Indicateurs provinciaux et territoriaux de la Culture (2017)</u>

² Statistique Canada: Mesurer l'économie à la demande au Canada au moyen des données administratives

³ Hill Strategies : Impacts de la COVID-19 sur les artistes et travailleurs culturels indépendants canadiens

⁴ Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, 2017 (avril 2019)

Jusqu'à ce que toutes les restrictions sur les rassemblements publiques soient levées, les travailleurs culturels et les artistes vont devoir fonctionner au sein d'une économie culturelle au ralenti. Dès lors, les répercussions négatives sur l'engagement culturel se feront ressentir par tous. Même s'il était possible de tenir des événements publics d'une capacité égale à celle d'avant la COVID-19, il n'est pas certain que les Canadiens, nombreux à avoir subi les contres-coups du ralentissement économique général, aient les moyens d'y participer et de contribuer au secteur des arts et de la culture comme avant. C'est de peine et misère que maints organismes artistiques et culturels ont dû se raccrocher à une saison estivale chargée de restrictions sur les déplacements et de contraintes entourant la tenue d'événements culturels. Plusieurs programmes ont été annulés pour l'année en cours et aucune date de reprise n'a encore été mise de l'avant. Jusqu'à ce que le public puisse – ou même ait le goût – de participer à nouveau aux activités et aux événements culturels, plusieurs artistes sont coupés de sources de revenus comme des marchés du temps des fêtes et des prestations publiques. Des festivals d'été de longue date comme le Toronto Outdoor Art Fair se sont vus contraints d'adopter un mode de fonctionnement virtuel et s'attendent à une baisse générale des ventes. La tenue de marchés de Noël par les divers conseils des métiers d'art est en suspens, même que plusieurs ont déjà été annulés et que d'autres craignent les conséquences de la venue d'une seconde vague.

Les 12 conseils des métiers d'art provinciaux et territoriaux ont, à eux seuls, vendu pour plus de 14 millions de dollars en œuvres de métier d'art canadien en 2019 grâce à leurs galeries, boutiques et festivals; de ce montant, 12,5 millions de dollars ont été versés directement aux artistes.⁵ Ces données ne représentent qu'une infime partie du secteur des métiers d'art et ne tiennent pas compte de tous les autres magasins, galeries et festivals dans lesquels sont vendues des œuvres de métier d'art ainsi que toutes les ventes directes en studio d'artiste. Les Canadiens ont dépensé 1,7 milliard de dollars sur le tourisme culturel et sportif en 2016⁶. Pour plusieurs travailleurs culturels, la saison touristique estivale ainsi que la saison des marchés du temps des fêtes constituent les deux principaux moments pour générer des revenus, et ce, pour l'année entière. Sans soutien durant la période difficile que nous vivons actuellement et au-delà, les artistes en souffriront.

L'instauration d'un revenu de base garanti permettrait de s'attaquer aux inégalités de longue date au sein de l'industrie culturelle, notamment le fait que ceux qui constituent l'élément vital de cette industrie de plus de 53,1 milliards de dollars, les artistes, sont les moins bien rémunérés par rapport à leur contribution. L'idée d'un revenu de base garanti a été mise de l'avant avant la pandémie comme solution pour contrer les répercussions négatives de l'automatisation, du travail précaire et de l'essor de l'économie des petits boulots; chacune de ces problématiques posant en soi des embuches à la capacité des Canadiens de prospérer au niveau professionnel et de maintenir une bonne santé financière. Au moment où la planète entière est encore aux prises avec la crise de la COVID-19, le temps de poser des gestes concrets est MAINTENANT. Cette pandémie nous a coupé l'herbe sous les pieds et ébranlé notre

⁵ Fédération canadienne des métiers d'art : Impact sur le secteur des métiers d'art (avril 2020)

⁶ Statistique Canada: Dépenses touristiques totales de produits de la culture et du sport (juin 2018)

sécurité financière, il est primordial d'ériger une fondation solide et capable de soutenir les plus vulnérables d'entre nous et de fournir un soutien financier adéquat et équitable pour tous.

Recommandation 2:

Il serait grandement avantageux pour les organismes culturels sans but lucratif et de bienfaisance de pouvoir omettre les dons et les recettes de collectes de fonds du calcul pour recevoir la SSUC comme c'est le cas pour les fonds provenant de bourses.

Pour les petits organismes, toute perte potentielle de soutien financier provenant de la SSUC en raison de rentrées de fonds non prévues et provisoires provenant de campagnes de dons ou d'événements de collectes de fonds peut effectivement annuler le bienfait de ces programmes d'aide financière ponctuelle. Un organisme verra une réduction significative de sa SSUC s'il doit incorporer à son revenu mensuel les dons uniques ou les recettes d'un événement de collecte de fonds. Plusieurs organismes organisent ce genre d'événement qu'une fois ou deux par année, ce qui leur demande beaucoup de temps, d'effort en plus d'engendrer des dépenses. Ces rentrées uniques d'argent ne devraient pas annuler le soutien financier continu offert par la SSUC qui permet aux organismes de conserver leur personnel et maintenir leurs programmes à flot. Il ne faut en aucun cas pénaliser les organismes en raison de la générosité de leurs donateurs qui, souvent, ont une cause spécifique à cœur.

Recommandation 3:

L'augmentation du nombre de stages et la mise sur pied d'occasions de mentorat au sein du secteur culturel passe par l'accroissement du financement disponible pour les mentorats et les stages d'apprentissage dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine du système de financement d'Emploi et Développement social Canada. On constatait en 2016 « que l'écart s'élargit entre le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail et le nombre de personnes se préparant à le quitter ». La relève dans les métiers d'art fait aujourd'hui face à cette réalité et se voit dans l'obligation d'entamer une carrière professionnelle en étant encombrée d'un lourd fardeau d'endettement étudiant. La triste réalité est qu'il existe de nos jours une grande disparité entre les jeunes artistes en début de carrière en plein apprentissage de la gestion d'une entreprise - ou en train d'acquérir les compétences techniques requises - et les artistes en milieu de parcourt professionnel et établis qui doivent apprendre de nouvelles compétences numériques afin de maintenir leur entreprise d'art à flot. Investir dans un nouveau programme de mentorat et d'apprentissage du métier permettrait de résoudre ces deux enjeux en jumelant des gens du même domaine pour des échanges de compétences et de connaissances.

Compte tenu de la conjoncture économique créative, augmenter le financement disponible pour la formation, le développement professionnel et les stages permettrait de mettre sur pied un programme d'entrepreneuriat des métiers d'art intergénérationnel ce qui donnerait aux artistes de tous les âges

⁷ <u>Statistique Canada</u>: <u>L'incidence du vieillissement de la population sur les taux d'activité du marché du travail</u>

l'occasion d'interagir, de collaborer et de créer tout en leur ouvrant la porte sur toute une gamme de possibilités des plus stimulantes. Nous recommandons que le financement existant du programme Jeunesse Canada au travail soit triplé et passe de 13,4 millions de dollars à 40,2 millions de dollars ce qui augmenterait le budget des cinq organismes de prestations nationaux actuels tout en créant un nouveau volet du programme spécifiquement pour les stages en milieu des métiers d'art. Ce volet, qui pourrait être géré par la CCF/FCMA, serait similaire à celui du Conseil des ressources humaines du secteur culturel et de l'Association des musées canadiens. Cela permettrait de traiter un plus grand nombre de demandes de stage. De plus cela élargirait le soutien aux organismes fournisseurs de stages en couvrant 100 % des coûts salariaux au lieu de seulement 25 % à 50 %.

Recommandation 4:

Suivant la recommandation de la Coalition canadienne des arts qui stipule que du financement doit être alloué pour s'attaquer au racisme systémique, nous convenons qu'un financement taille doit être versé immédiatement afin de soutenir les organismes artistiques et communautaires à la fois autochtones, pour personnes racisées, sourdes, malentendantes ou atteintes d'un handicap. Le rapport de la Coalition souligne que : « Outre le divertissement, les arts ont toujours éclairé et éduqué le public. Or, les arts favorisent également l'empathie et la compréhension mutuelle dans une société aux prises avec le racisme et les préjugés... Pourtant, alors que les membres des communautés autochtones et racisées consomment des produits artistiques dans la même mesure que les autres, ces personnes sont fortement sous-représentées dans les prises de décision du domaine des arts. De plus, de façon inquiétante, leurs revenus sont loin derrière ceux des artistes blancs, et pour survivre, leurs organismes comptent souvent sur des financements de fonctionnement peu élevés ou limités à des projets ».8

Le racisme systémique dans le financement des arts devrait être résolu en parti par des actions visant l'équité et l'élaboration d'objectifs et un échéancier précis afin que du financement de base et de projet soit versé expressément à ces groupes. Nous recommandons une augmentation du financement aux programmes de Patrimoine canadien et du Conseil des arts du Canada de l'ordre de 50 millions de dollars pour chaque organisme et qui serait affectée spécifiquement à cette fin. Il y a actuellement une forte demande pour des fonds d'urgence dans le secteur et elle ne fait qu'augmenter. Par exemple, l'initiative « Curating Care » du Collectif des commissaires autochtones, un programme qui apporte du financement à des commissaires indépendants, a reçu plus de 500 demandes en seulement quatre jours, ce qui a eu pour conséquence d'épuiser les fonds du programme. Il est primordial d'élaborer des stratégies bien financées afin d'apporter du soutien direct à tous ceux qui se sont vu systématiquement refuser l'accès à ces programmes de financement.

Recommandation 5:

Suivant les recommandations de la Coalition canadienne des arts préconisant l'optimisation de la création numérique, nous reconnaissons que la conception de nouvelles technologies et leur application

⁸ Coalition canadienne des arts : Sortie de la covid-19 : créer une écologie artistique véritablement représentative, équitable et inclusive

dans le domaine des arts devraient appuyer toutes les facettes de la prestation des arts et du travail de gestion. Il est aussi essentiel que le développement de ces nouvelles technologies puisse créer de nouvelles sources de revenus pour les artistes afin qu'ils soient rémunérés justement pour leur travail. Malgré le fait que le secteur des métiers d'art est très manuel, les technologies numériques et les marchés virtuels sont indispensables à la pratique du métier. Il est primordial de continuer d'investir dans la culture et dans l'accès numérique ainsi que dans ses infrastructures, surtout dans les régions rurales et les collectivités autochtones, pour que les organismes culturels puissent bénéficier de financement pour soutenir la formation de base et le perfectionnement des compétences. Des investissements comme le Fonds Stratégie numérique du Conseil des arts du Canada doivent être accrus afin de mettre sur pied des expériences en art numérique et de faire en sorte que les créatrices et les créateurs soient rémunérés équitablement.

Demande à comparaître

La CCF/FCMA accepterait volontiers l'occasion de comparaître devant le Comité permanent des finances. Prière de faire parvenir toute demande à comparaître à l'info@canadiancraftsfederation.ca.